

FRISE PROSPECTIVE CHRONOLOGIQUE DE RÉALISATION POTENTIELLE

DES 11 PROPOSITIONS DU PROJET NOUVELLE FONDATION

Les 15 associations ou Organisations Internationales non gouvernementales (OING) suivantes : *Pax Christi International* avec ses représentations auprès du Conseil de l'Europe et des Nations-Unies à Genève, *Pax Christi France*, *Pax Christi Flandres*, *Chrétiens de la Méditerranée*, *MIAMSI*, *Collectif ANASTASIS*, *Lutte et Contemplation*, *Les Convivialistes*, *FIUC Fédération Internationale des Universités Catholiques*, *Mouvement de la Paix*, *Université Européenne de la Paix*, *UTOPIA*, *JESC - Jesuit European Social Centre Belgique*, *RJMP/ASBL Réseau "Jeunes dans le Monde pour la Paix Congo Kinshasa*, *Fondation Coeur et Vie / Cameroun*, et *l'Association Camerounaise pour les Nations Unies ACNU*, soutiennent les 11 propositions du projet Nouvelle Fondation, pour un renouvellement des institutions internationales afin de rendre le système plus juste et mieux à même de répondre aux défis de notre temps.

Vous pouvez appuyer le Projet en signant la pétition en tant qu'individu ou en tant qu'organisation.

Vous pouvez rejoindre le groupe « Nouvelle Fondation » qui porte le projet en prenant contact avec : ghislainleray.paxchristi@gmail.com.

Aperçu des propositions

Les propositions clés incluent :

- Un renforcement du rôle du Secrétaire général et de l'Assemblée générale de l'ONU pour surmonter les blocages du Conseil de sécurité sur les questions critiques de paix et de sécurité internationales (Proposition 9)
- Une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU, en modifiant l'Article 27-3 de la Charte de l'ONU (Proposition 11)
- Un élargissement du Conseil de Sécurité de l'ONU, en intégrant des pays du Sud global (Proposition 10)
- Une extension des sanctions sur l'achat d'armes que peut infliger le Conseil de Sécurité de l'ONU (Proposition 7)
- Une amplification de la voix et de l'influence des OING au sein de l'ONU (Proposition 1)
- Un renforcement des normes environnementales et sociales grâce à une gouvernance mondiale plus forte et des engagements juridiquement contraignants (Proposition 8)

Le groupe « Nouvelle Fondation » soutient la réforme des institutions que porte le projet UN80 du Secrétaire général et demande que ce travail s'élargisse jusqu'à repenser l'architecture même des Nations Unies et des institutions internationales L'objectif serait de garantir la paix au long terme à travers la sécurité humaine et collective(rapport ONU 1994) Cet objectif ne pourra être atteint qu'en s'appuyant sur les ONG, c'est-à-dire en associant la société civile à la restauration de la capacité de l'ONU à instaurer une paix sociale à l'échelle mondiale.

FRISE CHRONOLOGIQUE DE RÉALISATION POTENTIELLE DE NOS 11 PROPOSITIONS :

PREMIERS TEMPS : PROPOSITIONS RÉALISABLES DANS LES PREMIERS TEMPS CAR S'APPUYANT SUR DES INSTITUTIONS DÉJÀ EXISTANTES

1. Proposition 1 :

Rehausser le statut des ONG et pérenniser les Forums mondiaux, tout simplement parce que ces deux mesures s'appuient sur des pratiques existantes (modèle Comité de liaison ONG-UNESCO, ECO-SOC, Conférence de Nairobi 2024) et ne nécessitent pas de révision de la Charte.

2. Proposition 2 :

Normes de transparence financière des OING sur le modèle du GAFI (Groupe D'Action Financière Internationale), car le GAFI offre un modèle de régulation internationale qui est relativement peu contesté politiquement.

3. Proposition 3 :

Soutenir la démocratie représentative en promouvant l'Union Interparlementaire, (organisation réunissant des parlementaires du monde entier à Genève) : permettre à l'UIP d'émettre une proposition de loi/an pour débat au sein des assemblées respectives dans le monde.

Proposition réalisable à court terme car c'est une Organisation n'appartenant pas au cadre de l'ONU et qui ne requiert pas une révision de la Charte.

4. Proposition 4 :

Régulation internationale du numérique et de l'IA, en raison de l'urgence du débat et de son caractère contemporain, et du consensus qui commence à naître au niveau mondial sur la nécessité d'une telle régulation (notamment au niveau du G7/G20, de l'UNESCO et de l'UE), même si les divergences entre grandes puissances technologiques demeurent: placer la dignité humaine au cœur de cette régulation, en conjuguant innovation technologique et principes éthiques, conformément aux valeurs humanistes.

5. Proposition 5 :

Promouvoir la sécurité humaine (PNUD 1994) et créer un ordre mondial juste à travers des normes commerciales sociales et environnementales contraignantes car cela peut se faire en mobilisant les institutions déjà existantes (ECOSOC, OIT/BIT, OMC, PNUE...).

SECONDS TEMPS : PROPOSITIONS RÉALISABLES DANS LES SECONDS TEMPS MAIS POLITIQUEMENT COMPLEXES À METTRE EN PLACE

6. Proposition 6 :

Renforcer l'utilisation des casques bleus et privilégier la voie diplomatique, car cette proposition ne modifie pas la Charte et s'inscrit dans des pratiques établies (mais un peu plus difficile car sa mise en œuvre dépend du contexte politique).

7. Proposition 7 :

Privilégier l'embargo sur les armes systématiquement pour un État agresseur plutôt que les sanctions économiques qui pénalisent la population civile. Même constat que pour la Proposition 6 : la présente Proposition ne requiert pas de modification de la Charte mais se heurte aux intérêts des États exportateurs d'armes, dont les membres permanents du Conseil de sécurité.

8. Proposition 8 :

Fonder une institution mondiale permanente pour l'environnement et le climat : cette proposition ne fait pas face à de véritable obstacle politique mais la création *ex nihilo* d'une institution contraignante (même si c'est inspiré des COP qui existent déjà) reste ambitieuse.

TROISIEME TEMPS : PROPOSITIONS AU LONG TERME REALISABLES DANS UN TROISIEME TEMPS DE L'HISTOIRE

Il s'agit des propositions phares du Groupe Nouvelle Fondation :

9. Proposition 9 :

Renforcer les rôles du Secrétaire général et de l'Assemblée Générale de l'ONU : accorder au secrétaire général la possibilité de faire adopter par l'Assemblée Générale à la majorité des 2/3 une résolution pour surmonter des blocages du Conseil de sécurité notamment sur des questions de maintien de la paix tombant sous le Chapitre 7 de la Charte.

Plus difficile malgré l'existence de la résolution « Uniting for Peace », car une telle proposition nécessiterait une réforme de la Charte et se heurterait potentiellement à des vetos des États qui ne souhaiteraient pas renforcer le rôle du Secrétaire général.

10. Proposition 10 :

Réformer la composition des membres permanents du Conseil de sécurité, pour refléter plus équitablement les blocs régionaux et les réalités géopolitiques actuelles (intégration du Sud global : Afrique / Amérique Latine / Asie/ Pays Arabes).

Proposition qui risque de se heurter au veto des membres actuels permanents.

11. Proposition 11 :

Suspendre le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité en cas d'atrocité de masse ou d'agression commises vis-à-vis d'un autre État : cela suppose d'élargir le champ de l'article 27-3 de la Charte de l'ONU.

Cela risque de se heurter au veto des membres permanents, qui n'ont pas intérêt, toute chose égale par ailleurs, à se dépouiller de leur prérogative principale.